Les élections en France

**Définition**

Une élection = le choix d'une ou de plusieurs personnes par un vote

Un vote = méthode de prise de décision, une des étapes de l'élection. On peut voter à main levée ou à bulletin secret

**Qui peut voter ?**

En France, pour voter il faut :

* être majeur = avoir 18 ans minimum
* être français(e)
* être inscrit sur les listes électorales

**Les différentes élections**

Les élections présidentielles :

On élit le président de la République.

Le président est élu pour 5 ans. Pendant ce temps, il vit et travaille à l’Élysée à Paris.

Les prochaines élections présidentielles sont en avril – mai 2012.



depuis 2007 : Nicolas Sarkozy le palais de l'Elysée

Les élections municipales :

On élit le maire de la ville.

Le maire est élu pour 6 ans. Il travaille à la mairie.

Les prochaines élections municipales sont en 2014.



le maire de Bourg-en-Bresse : la mairie de Bourg-en-Bresse

Jean-François Debat

Les élections législatives :

On élit un député.

Un député est élu pour 5 ans, il travaille à l'Assemblée Nationale. C'est là qu'on propose et qu'on vote de nouvelles lois.

Les prochaines élections législatives sont en juin 2012.



l'Assemblée Nationale